

Objectifs de la formation

Le Baccalauréat Général Scientifique de l'Enseignement Agricole a pour objectif de développer chez les élèves une culture scientifique, basée sur des connaissances et sur une approche expérimentale des sciences. Le programme est identique à celui proposé dans les établissements relevant du Ministère de l'Education Nationale, pour tous les enseignements hormis la matière Biologie-Ecologie qui constitue notre spécificité.

Conditions d'entrée

Admission sur dossier d'orientation à l'issue d'une 2nde générale et technologique du Ministère de l'Agriculture ou de l'Education Nationale, après avis favorable du conseil de classe.

Organisation de la formation

Les horaires de cours de la première et de la terminale sont détaillés au verso de cette fiche.

Les établissements d'enseignement agricole sont les seuls à offrir l'enseignement de la spécialité Biologie-Ecologie, ce qui assure une liaison étroite avec les sciences biologiques et leurs applications concrètes (écologie, agronomie, environnement).

L'accent est mis sur les expérimentations et les études concrètes de milieux, réalisées sur le terrain avec des partenaires locaux.

Un enseignement optionnel est proposé : hippologie-équitation ou sport de pleine nature, aviron.

Orientation à l'issue de la formation

Le Baccalauréat Général Scientifique de l'Enseignement Agricole permet :

- * L'entrée en classes préparatoires (BCPST, Physique-Chimie) aux concours d'admission aux Grandes Ecoles (ingénieur agronome, ingénieur forestier, ingénieur génie eau et environnement, vétérinaire)
- * L'entrée en classes préparatoires intégrées aux écoles d'ingénieur agronome
- * La préparation aux carrières médicales (médecine/pharmacie) et paramédicales
- * L'entrée à l'Université (biologie, STAPS, bio-chimie...)
- * L'entrée en Institut Universitaire de Technologie (IUT)
- * L'entrée au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- * L'inscription aux concours administratifs ouverts aux bacheliers



Bac Général Scientifique de l'EA

Structure générale de la formation (sur 2 ans)

72 semaines d'enseignements en établissement
(29h30 en 1ère et 29h en Term)

Enseignements communs aux séries générales

16h en 1ère

15h30 en Term

Français
4h en 1ère

Philosophie
4h en Term

Histoire - Géographie
3h

Enseignement scientifique
2h

Langues vivantes A et B
4h30 en 1ère

Langues vivantes A et B
4h en Term

Education Physique et Sportive (EPS)
2h

Enseignement moral et civique
0h30

Enseignements de spécialité (12h/semaine)

Biologie - Ecologie
4h

Physique - Chimie
4h

Mathématiques
4h

Enseignements de spécialité (15h/semaine)

Biologie - Ecologie
6h

Physique - Chimie
6h

Mathématiques complémentaires
3h

Accompagnement à l'orientation
1h30

Accompagnement personnalisé
(volume horaire déterminé selon les besoins de l'élève)

Enseignements optionnels

Hippologie - Equitation
ou
Activités de pleine nature, Aviron
3h



LEGTA

Bourges-Le Subdray Centre de Formation
Le Sollier - CS18 - 18570 LE SUBDRAY

Tel : 02 48 69 74 60 www.bourges.educagri.fr
legta.bourges@educagri.fr



@bourgeslesubdraycentredeformation



Baccalauréat Général Scientifique
de l'Enseignement Agricole